

DÉBATS HANDICAP

« Vingt ans après la loi handicap, la promesse républicaine d'égalité des droits ne peut demeurer à moitié tenue »

TRIBUNE

Bruno Pollez

Président de Ladapt

Karine Reverte

Directrice générale de Ladapt

Alors que la France fête le 20^e anniversaire de la loi « ambitieuse » pour l'égalité des droits et des chances, plusieurs dispositions-clés restent inappliquées, affirment dans une tribune au « Monde » les responsables de l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, qui appellent à une mobilisation collective.

Publié le 10 février 2025 à 13h00 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Le 11 février 2005, la France adoptait à une très large majorité une loi ambitieuse : garantir l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi a posé des fondations essentielles autour de la compensation, de l'accessibilité, de l'école inclusive et de l'emploi. Elle a aussi créé des guichets uniques d'accès aux droits et aux prestations. Mais vingt ans plus tard, si certains progrès sont indéniables, ils demeurent insuffisants face aux besoins réels des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Plusieurs dispositions-clés restent inappliquées ou vidées de leur substance par des dérogations successives. Les ressources allouées à leur mise en œuvre demeurent insuffisantes.

L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (Ladapt), tout en reconnaissant la nécessité de certains ajustements législatifs face à l'évolution du contexte actuel, appelle à une mobilisation collective pour appliquer pleinement cette loi, car la promesse républicaine d'égalité des droits ne peut demeurer à moitié tenue.

- Insertion professionnelle : un chantier incomplet

 Prévisions météo, analyses, décryptages... Découvrez La Météo du Climat. 

personnes handicapées. Malgré ces mesures, qui ont permis d'améliorer leur insertion professionnelle, le taux de chômage des travailleurs handicapés reste à 12 %, soit deux fois plus élevé que celui de la population générale ([Agefiph 2023](#)).

Lire aussi |

[**Handicap et emploi : depuis la loi de 2005, est-on mieux accompagné ?**](#)

Pour améliorer cette situation, il est essentiel de veiller à l'application stricte de l'obligation d'emploi et de renforcer encore les sanctions pour les employeurs qui ne respectent pas la loi.

- **Ecole inclusive : des accompagnants insuffisants**

L'école inclusive, un des piliers de la loi, reste freinée par des manques criants.

Pour améliorer la situation, il est nécessaire de revaloriser les salaires et d'intégrer pleinement les accompagnants d'élèves en situation de handicap dans les dispositifs de l'éducation nationale, en lien avec les professionnels du secteur médico-social. Leur temps de travail doit être augmenté pour garantir un accompagnement complet, et un financement uniforme doit être mis en place afin d'éviter les disparités locales.

- **La barrière d'âge pour la PCH : une injustice à supprimer**

La prestation de compensation du handicap (PCH), essentielle pour couvrir les besoins des personnes, reste inaccessible aux personnes devenues handicapées après 60 ans. Ces dernières doivent alors se tourner vers l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), moins adaptée. Cette limite est en totale contradiction avec l'article 13, qui stipulait que le handicap devait être pris en compte sans condition d'âge, dans les cinq ans suivant la promulgation de la loi ([article 13, loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées](#))

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Supprimer cette barrière est une priorité pour garantir que chaque personne, quel que soit son âge, accède à une aide adaptée. C'est une condition du respect de la dignité et de l'autonomie des individus.

- **Accessibilité universelle : une grande désillusion**

Vingt ans plus tard, les personnes en situation de handicap continuent de se heurter à des obstacles quotidiens, qu'ils soient physiques, numériques ou organisationnels, qui ont des répercussions quotidiennes sur leur vie. En 2023, seuls 50 % des établissements recevant du public (ERP) sont accessibles ([Carole Guéchi, déléguée ministérielle à l'accessibilité au ministère de la transition écologique, Le Monde, 2023](#)). D'autre part, les mesures compensatoires, qui étaient déjà différées au-delà du premier délai de dix ans annoncé, telles que les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), n'ont pas atteint leurs objectifs. ([articles 164-2 et 165-1, Code de la construction et de l'habitation](#))

 Prévisions météo, analyses, décryptages... [**Découvrez La Météo du Climat.**](#) X

Ladapt appelle à renforcer les sanctions pour les ERP non conformes et propose que les pénalités financent le fonds territorial d'accessibilité.

- **Les MDPH : des espoirs initiaux, mais une réalité décevante**

Guichets uniques, les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) devaient simplifier l'accès aux droits. Mais les faits sont là : avec un délai moyen de 5,7 mois pour traiter une demande de PCH, et parfois plus de six mois selon les départements, les personnes subissent encore et toujours un parcours administratif épuisant, retardant ou même négligeant leur projet de vie (rapport IGAS, juin 2024). Et que dire, par exemple, de la démarche administrative de réajustement trimestriel de leur allocation aux adultes handicapés (AAH) demandée aux personnes qui travaillent à temps partiel ! Dissuasif.

Newsletter abonnés

« La lettre des idées »

Votre rendez-vous avec la vie intellectuelle

[S'inscrire](#)

Pour Ladapt, il est indispensable de simplifier et d'harmoniser les démarches, d'accélérer les délais de traitement et de moderniser les outils. L'arlésienne d'un système d'information commun des MDPH empêche même de connaître précisément les besoins nationaux. Comment construire une politique cohérente dans ces conditions ?

- **Redonner vie à la promesse de 2005**

Le temps n'est plus aux constats, mais à l'action. Les enjeux abordés ici ne sont pas des problématiques isolées : ils dessinent les contours d'une société qui reste insuffisamment inclusive. Pour rappeler ces enjeux, Ladapt se joint au rassemblement citoyen du 10 février, à Paris, lancé par le Collectif Handicaps et appelle à une mobilisation la plus large possible à cette occasion.

Lire aussi | [Vingt ans après la loi handicap de 2005, les associations exhortent à la rendre effective par des sanctions](#)

Relancer et faire vivre cette promesse, c'est construire une société plus inclusive, solidaire et plus juste.

➲ **Bruno Pollez** est médecin spécialisé en médecine physique et réadaptation et président de Ladapt, une association qui gère 116 établissements et services d'accompagnement, de formation, d'insertion, de scolarisation ou de soin ; **Karine Reverte** est directrice générale de Ladapt après avoir dirigé le Comité national coordination action handicap pendant plus de quinze ans. Elle siège au conseil de l'inclusion dans l'emploi et au conseil scientifique de l'Agefiph depuis 2019.

Bruno Pollez (Président de Ladapt) et **Karine Reverte** (Directrice générale de Ladapt)

 Prévisions météo, analyses, décryptages... [Découvrez La Météo du Climat.](#) X

Services *Le Monde*

Découvrir

Retrouvez nos derniers hors-séries, livres et Unes du Monde

Mots croisés, sudoku, mots trouvés... Jouez avec nous

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Voir plus

Partenaire

Guides d'achat avec Le Monde

- Les meilleurs grille-pains
- Les meilleurs hydropulseurs dentaires
- Les meilleurs couteaux de cuisine
- Le meilleur antivol pour vélo
- Les meilleurs cuiseurs à riz
- Les meilleures essoreuses à salade
- Les meilleurs balais vapeur
- Tous nos guides**

Formation de langues avec Gymglish

- Apprendre l'anglais
- Apprendre l'espagnol
- Apprendre l'italien
- Apprendre l'allemand
- Apprendre l'orthographe
- Coach en langues
- Offrez un cours de langue
- Tous nos cours de langues**



Prévisions météo, analyses, décryptages... Découvrez La Météo du Climat. X